

Modification simplifiée n°1 du PLU

Secteur « Calvet » – RD820

Concertation publique

Donnez votre avis

Pourquoi cette modification ?

La commune d'Albias souhaite permettre le développement de services de proximité, répondre aux besoins en logement et renforcer l'attractivité du centre-bourg. Dans ce cadre, une procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est engagée sur le secteur « Calvet », le long de la RD820. Cette évolution vise à créer les conditions favorables à l'accueil d'un projet mixte combinant activités économiques, services à la population et logements, dans une logique de développement équilibré du territoire.

Quel type de projet ?

Le secteur pourrait accueillir :

- un pôle services et commerces (commerces de proximité, activités médicales ou paramédicales, petite enfance...) ;
- un pôle résidentiel comprenant des logements adaptés aux besoins du territoire (seniors, primo-accédants).

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation de la modification simplifiée sont mis à disposition du public

Du 24 février au 24 mars 2026

En mairie, aux jours et heures d'ouverture

Un registre est disponible pour recueillir vos observations.

Votre participation contribue à l'avenir et au dynamisme d'Albias.

